

COMMUNE DE MORVILLARS

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 DECEMBRE 2014 PROCES VERBAL

L'an deux mille quatorze, le 29 décembre à 19 heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie,

Etaient présents : Françoise RAVEY, Maire,

Mesdames et Messieurs : Lydie BAUMGARTNER – Jean-François BOICHARD – Michèle CLAISSE – Sabine GAY – Françoise MOYNE – Régis OSTERTAG – Jean-Christophe POINAS – Jean-Daniel TREIBER – Jean-François ZUMBIHL.

Etaient excusés : Caroline CAMOZZI (pouvoir à Jean-François BOICHARD) – Michel GRAEHLING (pouvoir à Michèle CLAISSE) – Virginie REGNAULT (pouvoir à Lydie BAUMGARTNER) – Éric RUCHTI (pouvoir à Jean-Daniel TREIBER) – Vincent SPADARO (pouvoir à Françoise RAVEY).

Le Maire ouvre la séance.

L'appel des membres est réalisé par la signature de la feuille de présence. Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions. Madame Lydie BAUMGARTNER est désignée secrétaire de séance. Le compte rendu du conseil municipal du 3 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

1/ CONVENTION FRANCAS

Rapporteur : Lydie BAUMGARTNER

La commune est liée aux Francas par une convention dans le cadre de l'organisation de l'accueil périscolaire. Les Francas mettent à disposition un directeur pour la gestion de l'accueil.

Compte tenu de la fragilité financière encore prégnante de la commune et des économies nécessaires sur différents chapitres du budget, la commune envisage de gérer en direct le service d'accueil périscolaire. Ce projet s'orienterait vers le recrutement d'un directeur par la commune. Il permettrait de réduire les coûts à la charge de la commune pour le service d'accueil périscolaire (coût d'autant plus impactés par la mise en place des nouveaux temps d'accueil liés à la réforme des rythmes scolaires).

La convention arrive à échéance le 30 juin 2015. Le délai de prévenance est de 6 mois avant son terme.

Cette décision, mûrement réfléchie, a fait l'objet d'interrogations récurrentes du Conseil Municipal, y compris en y associant les instances dirigeantes des Francas.

Le service périscolaire continuera d'être assuré dans les mêmes conditions (heures et jours d'ouverture). Un courrier d'information parviendra rapidement à tous les parents utilisateurs du service afin de les rassurer quant à la pérennisation du service malgré le non-renouvellement de la convention.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de ne pas renouveler la convention avec les Francas afin de favoriser les économies budgétaires en maîtrisant davantage les coûts liés au service d'accueil périscolaire,
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document afférent.

2/ DECISION MODIFICATIVE N° 5

Rapporteur : Jean-François ZUMBIHL

Pour régler des factures d'investissement importantes sur l'année 2014 et procéder à un équilibre des comptes, il est nécessaire d'ajuster au mieux le budget.

Il est proposé :

- sur le compte 204 (immobilisation corporelles et incorporelles)
 - de diminuer de 1000 € les crédits
 - de diminuer de 2510 € les crédits
- sur le compte 23 (travaux en cours)
 - d'augmenter les crédits de 2510 €
- sur le chapitre 66 (charges financières)
 - de diminuer de 50 € les crédits
- sur le chapitre 65 (charges de gestion courante)
 - d'augmenter les crédits de 50€

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser la décision modificative n°5 telle que présentée,
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document afférent.

3/ PROPOSITION DU SIAGEP POUR LA SAUVEGARDE DES DONNEES INFORMATIQUES

Rapporteur : Jean-François ZUMBIHL

La commune adhère au service de maintenance informatique du SIAGEP et à la prestation « sauvegarde externalisée des données » proposée par cet organisme. Celui-ci a décidé d'offrir à ses adhérents pour le service informatique, la possibilité de bénéficier d'une sauvegarde externalisée à la carte de leur système permettant en cas de problèmes de sauvegarder et de restaurer les données informatiques.

Suite à cette proposition qui permettra d'optimiser la sécurisation des données (quota de 16,5 GO pour un tarif de 66 €), il est proposé aux élus d'envisager l'adhésion de la commune à ce nouveau dispositif mis en place par le SIAGEP.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- d'adhérer à ce nouveau service de sauvegarde externalisée à la carte des données informatiques mis en place par le SIAGEP,
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document afférent.

4/ DOSSIER AFFOUAGE

Rapporteur : Jean François BOICHARD

En date du 15 octobre 2014, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de délivrer aux affouagistes des houppiers issus des coupes sur les parcelles 25, 28 et 32 de la forêt intercommunale Morvillars/Méziré.

Pour 2015 : 44 affouagistes se sont inscrits dont 18 Mézirois et 26 Morvellais pour 420 stères.

Jean-Francois Boichard informe les membres de la commission bois de deux rendez-vous en forêt :

- le samedi 3 janvier 2015 à 9h pour le marquage des arbres,

- le samedi 10 janvier 2015 à 9h à la Mairie de Morvillars pour le tirage au sort des lots d'affouage.

Le Conseil Municipal décide :

- de suivre les recommandations de la commission bois liées à l'affouage et de les approuver à l'unanimité :

* pour proposer des garants aux 2 Conseils Municipaux concernés :

- Morvillars : Michel Graehling et Raymond Taillard

- Méziré : Jean-Pierre Schmidt, Guy Emile, Francis Lefèvre

* pour maintenir le prix du stère cubé à **10 €**,

* pour fixer la date limite de réalisation des lots attribués par tirage au sort au **30 juin 2015**,

* pour proposer un nouveau règlement d'affouage conjointement élaboré par les élus de Méziré et Morvillars siégeant aux commissions bois ci annexé.

5/ CONTROLEUR TECHNIQUE

Rapporteur : Françoise RAVEY

Dans le cadre du projet « plan de soutien au BTP » sécurisation de l'accès aux sites scolaires rue du Stade, la commune doit se doter d'une mission de contrôle technique.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de donner pouvoir au Maire concernant le choix du prestataire.

- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document afférent.

6/ REALISATION D'UNE ETUDE DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS PAR LE SIAGEP

Rapporteur : Françoise RAVEY

Au vue de l'urgence de réalisation d'aménagements de sécurité rue du stade dans le cadre du plan BTP, la municipalité de MORVILLARS envisage de réaliser des travaux de dissimulation des réseaux électriques, d'éclairage public et de communications électroniques dans le cadre de la réhabilitation du carrefour d'accès au collège et du parc du Château.

Pour cela, il est proposé de procéder à une étude d'avant-projet et de projet qui sera soumise à l'assemblée pour approbation du contenu et de son financement.

La réalisation de cette étude (AVP, PRO et EXE) sera rémunérée par la commune au SIAGEP au taux réel en vigueur (soit environ 4% du montant prévisionnel des travaux HT tel qu'il résultera de cette étude).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Mme le Maire à faire réaliser les études d'avant-projet de travaux d'enfouissement des réseaux secs par le SIAGEP,

- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document afférent.

7/ DEMANDE DE DEGREVEMENT SUR LA COTISATION FONCIERE D'UNE ENTREPRISE

Rapporteur : Françoise RAVEY

Une entreprise de la commune, rencontrant des difficultés financières a établi une demande en mairie afin d'obtenir un dégrèvement sur le montant dû au titre de la cotisation foncière des entreprises.

Afin de favoriser le maintien d'une entreprise locale, il est proposé au Conseil Municipal de répondre favorablement à cette demande. Il souligne le caractère exceptionnel de cette décision.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter ce dégrèvement à hauteur de 50% de la cotisation due et sous réserve de transmission de justificatifs comptables par l'entreprise concernée,
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document afférent.

8/ INFORMATIONS DIVERSES

- Prochaines réunions :

Régis Ostertag sera présent :

- à la visite de l'auto-école pour le renouvellement de l'agrément le mardi 06 janvier 2015 à 10h,
- à la visite de la commission de sécurité pour le collège Lucie Aubrac le mercredi 07 janvier 2015 à 14h.

Sabine GAY se rendra à la commission hygiène et sécurité du collège Lucie Aubrac le mardi 13 janvier 2015 à 17h.

- Avis de naissance :

Jean-Christophe Poinas annonce au Conseil Municipal la naissance de son fils Grégoire en date du 13 décembre 2014.

- Vœux du Maire :

La cérémonie est fixée le vendredi 16 janvier à 18h30.

La séance est levée à 21h30